

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20240415-D_15_04_24_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Affichage : 17/04/2024

Délibération n°15-04-2024-016

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 15 avril 2024

Date de convocation	2 avril 2024
Date d'affichage	2 avril 2024

Membres en exercice	55
Membres présents	38
Votants	50 (dont 12 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 15 avril à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes du Luart, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 36 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Gérard GUESNÉ, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 2 - M. Jean-Yves HERMELINE représenté par M. Jacques BARBIER, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

Pouvoirs : 12 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Joël CIRON ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre CIRON, Mme Liliane DENIS ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Cécile KNITTEL ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, M. Thierry RENVOIZÉ ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON.

Etaient excusés : 5 – M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Thierry GUÉRIN, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Alain CRUCHET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZA ROUTE DE COURGENARD À LAMNAY 2024

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget annexe 2024 ZA route de Courgenard à Lamnay qui se décompose comme suit :

Pour la section de fonctionnement, elle s'élève à **40 146,33 €** et se présente comme suit :

DEPENSES		BP 2023	CA 2023	BP 2024
chapitre D 011	Charges à caractère général	7 500,00	-	7 500,00
chapitre D 042	Opérations d'ordre entre section	32 645,33	32 645,33	32 645,33
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	-	-	1,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		40 145,33	32 645,33	40 146,33

RECETTES		BP 2023	CA 2023	BP 2024
chapitre R 042	Opérations d'ordre entre section	40 145,33	32 645,33	40 145,33
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	-	-	1,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		40 145,33	32 645,33	40 146,33

Pour la section d'investissement, elle s'élève à **72 790,66 €** et se présente comme suit :

DEPENSES		BP 2023	CA 2023	BP 2024
chapitre D 001	Solde d'exécution d'investissement reporté	32 645,33	-	32 645,33
chapitre D 040	Opérations d'ordre entre section	40 145,33	32 645,33	40 145,33
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		72 790,66	32 645,33	72 790,66

RECETTES		BP 2023	CA 2023	BP 2024
chapitre R 040	Opérations d'ordre entre section	32 645,33	32 645,33	32 645,33
chapitre R 16	Emprunt et dettes assimilées	40 145,33	-	40 145,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		72 790,66	32 645,33	72 790,66

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 15 avril 2024

Pour extrait conforme

Le 16 avril 2024

Le Président

M. Didier REVEAU